

# LA DÉMOLITION

DE

LA PORTE DU PONT DE MARNE A CHATEAU-THIERRY

En 1767.

---

Notre collègue M. Thomas Couture, dont la Société voit avec regret les trop rares communications, nous a fait connaître, dans les *Annales* de 1878, p. 74, quel était l'emplacement de la porte du pont de Marne. Permettez-moi de vous entretenir de quelques détails inédits relatifs à la démolition de cette porte, en 1767.

Le pont, construit sous François I<sup>er</sup>, en 1519, et auquel avaient été faites des réparations en 1659, avait été remplacé en 1718 par un nouveau pont de neuf arches, mais qui étaient très étroites et rendaient la navigation des plus difficiles. Aussi avait-il été décidé en 1764 qu'il serait, par ordre du roi, procédé à la construction d'un nouveau pont (1) de trois arches, d'après les plans et devis de M. Péronnet, premier ingénieur des ponts et chaussées du royaume.

L'exécution de ce travail devait nécessiter la démolition de la porte de Marne, de plusieurs maisons qui appartenaient à la ville et d'un moulin qui se trouvait du côté du faubourg.

(1) C'est le pont actuel dont la première pierre de l'arche avalante fut posée en juin 1768 par M. le comte de Tressan, lieutenant-général des armées du roi, qui habitait Nogent-l'Artaud; il a été terminé en 1770.

Aussi l'émoi fut-il grand parmi les habitants quand ils eurent connaissance de ce projet qui devait diminuer les revenus domaniaux de la ville, et le Maire et les Échevins firent-ils tous leurs efforts pour empêcher qu'on procédât à cette reconstruction, mais tout fut inutile.

Ce fut en vain que dans le courant de cette année 1764, M. Pintrel de Louverny, alors maire de Château-Thierry, avait adressé au Ministre une lettre confidentielle, dont la copie, sans date, se trouve aux archives de la ville, pour lui représenter quels préjudices causerait à la communauté l'exécution des travaux projetés, et que, pendant plusieurs années, les Maire et Échevins suscitèrent continuellement de nouvelles difficultés.

En effet, le 16 mars 1767, M. Louis Le Pelletier, chevalier, conseiller du roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, intendant de justice et finances en la Généralité de Soissons, rendait l'ordonnance suivante :

« Vu les ordres du Conseil à nous adressés, nous ordonnons que l'ancienne porte de la ville de Chateauthierry et les maisons situées près le pont de la Marne seront incessamment démolies à la diligence des officiers Municipaux de lad. ville et que les matériaux en provenant appartiendront à la ville ; à l'effet de quoy ordonnons que les officiers Municipaux seront tenus de procéder dans la huitaine à l'adjudication de la démolition de lad. porte, sinon et à faute de ce faire dans led. tems et iceluy passé, il sera par nous pourvû à lad. démolition aux frais de la ville.

« Fait le seize mars mil sept cent soixante sept. Signé Le Pelletier. »

Il fallut s'exécuter, mais la démolition de cette porte devait procurer une légère amélioration dans les finances de la ville.

En effet, dès 1764, M. Lomet, ingénieur à Château-Thierry, qui, en 1758, avait fait construire au bout du faubourg, à la place de quelques arches sous lesquelles coulait le fossé

Malingre, le pont connu sous le nom de Pont-Neuf, et auquel était dû le projet de la levée construite en 1766 et plantée en 1776, avait dressé un état estimatif de cette porte. Il m'a paru qu'il serait intéressant de mettre sous vos yeux la copie de ce travail qui nous apprend qu'elle était l'importance de cette porte et ce que devait produire la vente des matériaux qui proviendraient de sa démolition.

ESTIMATION DE LA PORTE DE VILLE DE CHATEAU-THIERRY  
DITE DU PONT DE MARNE

1° TOISÉ

Face du côté des petits prés...	4.	4.	0.	}	37 t. 2 p. »
Long <sup>er</sup> .....	5.	2.	0.		
Epaiss <sup>r</sup> .....	1.	3.	0.		

*1/2 face sur la rivière du côté des petits prés :*

Long <sup>r</sup> restante déduction de	}	6.	4.	»			
l'épaiss <sup>r</sup> de la première face...					0.	5.	0.
Haut <sup>r</sup> .....					5.	2.	0.
Epaiss <sup>r</sup> .....	1.	3.	0.				

*Face sur la rivière de l'autre côté :*

Long <sup>r</sup> restante.....	1.	1.	9.	}	10. 2. »
Haut <sup>r</sup> .....	5.	2.	0.		
Epaiss <sup>r</sup> .....	1.	3.	0.		

*Face du côté du gros mur :*

Long <sup>r</sup> .....	4.	2.	0.	}	34 t. 4 p. 0.
Haut <sup>r</sup> .....	5.	2.	0.		
Epaiss <sup>r</sup> .....	1.	3.	0.		

*Dessus de porte du coté de la riuiere :*

Longr.....	1.	4.	3.	}	1 t.	2.	0.
Hautr.....	2.	4.	0.				
Epaisseur.....	1.	9.					

*Face du coté de la ville :*

Longueur entre les murs de coté deduction du vuide.....	3.	0.	0.	}	2.	4.	0.
Hautr.....	2.	4.	0.				
Epaissr.....	0.	2.	0.				

A déduire pour vuide au 1<sup>er</sup>  
étage..... 0. 3. 0.

Total du cube pris a raze terre 90 t. 0. 0.

*Detail d'une toise de demolition :*

Les murs ayant 9 p. d'épaisseur et etant tres anciens on estime que la toise retiendra au moins pour main d'œuvre vù la sujettion du passage et par consequent des pertes de temx à..... 4 l. 0 s.

Frais d'outils..... 0 5

Enleuement d'un tiers de decombre et gravas ou 71 pieds cubes faisant 4 voitures à 6 sols..... 1 4

Transport de 2/3 de toise cube de molon aux Minimes ou dans l'intérieur de la ville hors les chantiers des travaux 8 voitures passées à 8 sols..... 3 4

Entoisage au depot..... 10

Faux frais indispensables..... 7

Prix d'une toise de demolition. 9 l. 10 s.

Les 90 toises a 9 liv. 10 s. la somme de. .... 855 l. 0 s.

2° CHARPENTE

	Dépense.	
<i>Report</i> .....	855 l.	0 s.
Pour la charpente des cou- vertures.....	55 sol.	3 p. 0.
Pour chevrons....	25.	5. 0.
Pour planches et autres charpentes.....	174.	4. 0.
	<u>256 sol.</u>	<u>0 p. 0.</u>
Pour démonter la ditte charpente et la trans- porter à raison de 8 sols la solive.....	102	8

3° COUVERTURE

La superficie totale de la couverture sera de .....	51 t.	0. 0.
	<u>51 t.</u>	<u>0. 0.</u>
Pour la descendre et la transporter au depos par estimation. ....	25	0
Total de la dépense.....	<u>982 l.</u>	<u>8 s.</u>

REVENANT BON

1° Les 90 t. de molon ne produiront au plus que 60 toises cubes de molon a cause du dechet a 9 liures la toise. ....	540 l.	0 s.
Le peu de grès qui se trouvent dans les pare- ments de cette porte ne valent pas la peine d'être estimés En plus valeur.		
2° Les 256 solives de bois de charpente ne peuvent être comptés que pour moitié de leur		
<i>A reporter</i> .....	<u>540 l.</u>	<u>0 s.</u>

<i>Report</i> .....	540 l.	0 s.
valeur a cause des coupes, dechets et pouri- ture qu'a 150 l. le cent. ....	384	0
3° Les 51 toises de couverture ne produiront au plus que 11 a 12 mille de thuilles dont il faudra deduire 1/6 pour dechet reste 10 mille en valeur à 12 liures.....	120	0
4° Ferrures par estimation.....	20	0
Valeur des matériaux.....	1.064 l.	0 s.

COMPARAISON

Revenant bon provenant de la valeur des Materiaux.....	1.064 l.	0 s.
Depenses pour demolition et transport des Materiaux au depôt.....	982	8
Reste au profit de la ville... ..	81 l.	12 s.

Ce 8 octobre 1764. Signé Lomet.

J. ROLLET.

---